

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 16 avril 2015

L'an deux mille quinze, le seize avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean – Charles DULION, Maire.

____ DEPARTEMENT _____
NORD
____ ARRONDISSEMENT _____
VALENCIENNES
____ CANTON _____
CONDE SUR ESCAUT

Etaient présents : MM. A. MARCANT – P. MIKULA – G. RAVEZ –
C. DELOMMEZ – M. MORCHIPONT – P. BEAL - P. DESTUR – S. GMEINDL –
A. PAMELARD - T. TROYKENS – O. PREUX – M.R. LEDUC - E. DUMINY –
A. BRONSARD.

Un scrutin a eu lieu, Mme A. MARCANT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15

De présents : 15

De votants : 15

Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :

- * Démission d'un conseiller municipal,
- * Vote de maintien du nombre de l'adjoint et de la place de l'adjoint,
- * Indemnités de fonctions,
- * Désignation d'un délégué titulaire au SIDEHAV.

1 - Démission d'un conseiller municipal

Monsieur Le Maire rappelle que, par courrier en date du 18 mars 2015, Monsieur Didier MERLIN l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'adjoint et de Conseiller Municipal. Cette démission est effective à compter du 11 avril 2015, date de notification à l'intéressé.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Monsieur Olivier PREUX, suivant immédiat sur la liste Vicq Ensemble dont faisait parti Monsieur Olivier PREUX lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de Conseiller Municipal. Monsieur Aurélien BRONSARD intervient au nom de l'opposition relative à cette démission.

Voté à l'unanimité

2 - Vote de maintien du nombre de l'adjoint et de la place de l'adjoint

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°14.02.01 du 29/03/2014 qui porte la création de 4 postes d'adjoints au Maire et propose de ne pas modifier le nombre.

Monsieur Le Maire propose également que le nouvel adjoint occupe, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire (2^{ème} rang). Après délibération, l'assemblée approuve les propositions ci-dessus.

Voté à l'unanimité

3 - Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission

Il est procédé à la désignation du 2^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Messieurs Pierre MIKULA et Eric DUMINY

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

Pierre MIKULA 12

Eric DUMINY 3

Monsieur Pierre MIKULA est nommé en qualité de 2^{ème} adjoint au maire.

4 - Indemnité de fonction des adjoints au Maire et conseiller municipal titulaire d'une délégation

INDEMNITES ALLOUEES annuel

Maire

Nom du bénéficiaire	Indemnités allouées	Total en %
DULION Jean-Charles	19 615.53 €	43 de 1015

Adjoints au Maire avec délégation

Noms des bénéficiaires	Indemnités allouées	Total en %
MARCANT Arlette	6 842.62€	15 % de 1015
RAVEZ Gérard	6 842.62 €	15 % de 1015
DELOMMEZ Christelle	6 842.62 €	15 % de 1015
MIKULA Pierre	6 842.62€	15 % de 1015
TOTAL	27 370.48 €	

Conseiller municipal délégué

Noms des bénéficiaires	Indemnités allouées	Total en %
MORCHIPONT Muriel	2 737.05 €	6 % de 1015

Total Général : 49 723.06€

5 - Election d'un délégué SIDEGAV

Suite à la démission de Monsieur Didier MERLIN, Monsieur Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau délégué au SIDEGAV.

Candidat : Jean-Charles DULION.

Vote : 15

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 0

Monsieur J.C. DULION qui a obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé délégué titulaire et déclare accepter son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre remarque particulière, la séance est levée à 18h58.

*Le Maire,
Jean-Charles DULION.*